



**CC/CP (07) 1**  
3 avril 2007

Or. de fr/de/nl

## **COMMUNIQUE A LA PRESSE**

---

### **La Commission Centrale considère que la sécurité du transport de conteneurs sur le Rhin demeure assurée**

La Commission Centrale pour la Navigation du Rhin constate avec satisfaction que l'interruption de la navigation ordonnée après l'avarie du bateau conteneur "Excelsior" à proximité de Cologne, au cours de laquelle plus de 30 conteneurs étaient tombés dans le Rhin, a pu être levée le 30 mars au soir et que les conditions de navigation sur le Rhin se sont normalisées. La Commission Centrale remercie les bateliers concernés pour leur patience et leur coopération durant cette période d'interruption et tout particulièrement les agents des autorités allemandes pour la qualité exceptionnelle de leur intervention visant à maîtriser les conséquences de cette avarie.

La délégation allemande a informé la Commission Centrale que des études ont été entreprises sur la survenance et les causes de cet accident. Un rapport détaillé sera communiqué à la Commission Centrale dès que les conclusions définitives seront disponibles. Les comités compétents de la CCNR examineront ce rapport et vérifieront notamment s'il y a lieu d'adapter les règlements de la navigation rhénane afin de réduire à l'avenir les risques d'accidents similaires. La Commission Centrale adapte continuellement ses règlements en fonction des enseignements tirés de l'exploitation des bateaux ainsi que de l'évolution de la technique, ce qui a permis d'améliorer le niveau de sécurité du transport de matières dangereuses au cours des dernières années.